

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1088 Décisions concernant les Ministères

n° 1088

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 octobre 1960

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro

31 octobre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

M. de-Daruvar Yves, Administrateur en Chef des Affaires d'Outre-Mer, Secrétaire Général de la Côte Française des Somalis, est désigné comme représentant du Chef du Territoire pour siéger en qualité de Président, à la Commission locale des Dépôts d'hydrocarbures. Sont désignés comme Membres de cette Commission: M. Ali Aref Bourhan, Vice-Président du Conseil de Gouvernement. Ministre des Travaux Publics et du Port ; M. Pécol Raymond. Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan : M. le Capitaine Dantès, Représentant de l'Armée de Terre; M. le Cavitaine de Frésgate Ludwis. Représentant l'Armée de Mer; M. le Capitaine Rocle. Représentant de l'Armée de l'Air ; M Genv Directeur de la Société Anonvme des Pétroles de Djibouti, représentant de la Chambre de Commercé de Djibouti ; M Baella Incénieur de la Subdivision « Travaux et Ateliers » du Port de Djibouti, représentant du Service chargé des carburants. Le secrétariat de la Commission Locale des Dépôts d'hydrocarbures sera assuré par M. le Capitaine Boissière, Secrétaire Permanent de la Défense Nationale en C.F.S.